

Denis Santy

Avocat associé

Description

Denis Santy a prêté serment en 1995. Après avoir exercé plus de dix ans à Londres et en France dans de grands cabinets internationaux, Denis SANTY a rejoint Adaltys en 2004 où il coanime aujourd'hui le département droit des sociétés, capital investissement et fusions-acquisitions.

Il intervient dans tous types de dossiers de fusions acquisitions et de restructurations d'entreprises souvent dans un contexte international.

Responsable du china desk en France, il dispose d'une expérience particulière dans la structuration et la réalisation d'investissements cross border et d'opérations de rapprochement entre des opérateurs français et chinois.

Il intervient par ailleurs régulièrement dans la structuration juridique de projets associant des partenaires publics et privés, notamment dans le secteur des énergies renouvelables et de l'innovation.

Experiences

- Avocat Associé au sein du cabinet Adaltys Avocats depuis 2004
- Avocat au sein du cabinet Ernst & Young Avocats (1997/2003)
- Juriste puis Avocat au sein du cabinet d'avocats Barennes & Associés Paris (1993/1996)
- Juriste au sein du cabinet d'avocats Warner Cranston (Londres:1989/1992)

Formation

- Avocat au barreau de Paris depuis 1995
- Diplôme d'Etude Approfondies de Droit des Affaires – Université LYON III (1989)

Langues

- Français
- Anglais